

Bilan social 2009

Méthodologie

Le périmètre étudié relève du budget du ministère de la culture et de la communication, à l'exception du chapitre sur les emplois qui présente l'ensemble de « la sphère culture » dans sa première partie. Les particularités propres à certains secteurs (formation, action sociale) sont précisées dans le texte.

Les agents contractuels ne sont pas répartis par groupe, la répartition ayant été réalisée en 2010.

Les agents contractuels sur l'article 6, non intégrés dans les effectifs réels, font l'objet d'un chapitre spécifique.

Les filières sont celles définies par la Lolf :

- administrative,
- accueil, surveillance et magasinage,
- technique et enseignement,
- scientifique.

Les sources des données chiffrées sont :

- les rapports annuels de performances 2009 pour les emplois ;
- l'infocentre des carrières pour les effectifs sur budget du MCC, à l'exception des agents sur article 6, dont les données proviennent du recensement 2009 des agents non titulaires ;
- les bureaux de gestion du service des ressources humaines.